



## UNION DES FÉDÉRATIONS DE SPORTS PROFESSIONNELS

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### **Les fédérations de sports professionnels s'unissent pour défendre le modèle sportif français.**

En créant l'Union des fédérations de sports professionnels (UFSP), les fédérations françaises de basketball, cyclisme, football, handball, hockey sur glace, rugby et volley souhaitent travailler conjointement aux enjeux de la solidarité entre le sport professionnel et le sport amateur, toujours en lien très étroit avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) chargé de représenter l'ensemble du mouvement sportif français et en collaboration avec l'Association nationale des ligues de sports professionnels.

L'UFSP se veut être un espace de partage d'expérience et de bonnes pratiques en vue de contribuer à la participation active et efficace de ses membres à la gouvernance du sport français et au développement du sport féminin, dans le respect de son modèle fondé sur un principe de solidarité, d'inclusion et de diversité et dans le but de contribuer à son développement et sa compétitivité dans un contexte européen et international.

Le sport, de la base jusqu'au sommet, construit parfois des athlètes mais l'essentiel est qu'il contribue à diffuser des valeurs essentielles à la formation de citoyennes et citoyens plus éclairés. Les membres de l'UFSP se félicitent ainsi des récents travaux parlementaires ayant contribué à réaffirmer que le sport professionnel participe d'une mission de service public pour autant qu'il reste, nécessairement, engagé et solidaire au service du sport amateur dont il est une émanation et doit donc demeurer prioritairement un vecteur de croissance, au service du plus grand nombre.

Dans un moment où la France consolide encore son propre modèle et assurera prochainement la présidence d'une Union européenne plus que jamais appelée à se déterminer sur les contours exacts de la spécificité de la pratique sportive, l'UFSP entend contribuer à défendre à tous les niveaux une certaine vision du sport professionnel dont la légitimité et la réussite se mesurent prioritairement selon sa capacité à soutenir des politiques ambitieuses de développement du sport dans toute sa diversité, soit exactement ce pourquoi il a été créé.

Par la richesse de son tissu associatif sportif et son organisation robuste fondée sur l'intérêt général, la France dispose d'atouts de grande valeur pour être un acteur majeur de la promotion d'un modèle sportif européen vertueux.

L'UFSP s'établira au siège du CNOSF et sera administrée par un Bureau stratégique, lequel a confié à Jean-Pierre Siutat le mandat de le représenter en qualité de Président.

Le 22 avril 2021.

Contact : [contact@ufsp.fr](mailto:contact@ufsp.fr)